

# TRIBUNE



PB-PP | B-00802  
BELGIE(N) - BELGIQUE

OCTOBRE  
2015

**CHEMINOTS**

**CGSP**

FGTB *Services Publics*

71<sup>e</sup> année - n°9 - octobre 2015 (mensuel), dépôt (CHARLEROI) X | P.402047 | retour: CGSP, place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles

# LA CIBLE, C'EST EUX!



**ÉDITO**  
Les (bons)  
sentiments ne  
suffisent pas  
**P. 3**



**MOBILISATION**  
Virage au bout de  
l'enfer!  
**P. 4**



**CHEMINOTS**  
9 940...  
**P. 9**

**ENSEMBLE, AVEC FORCE ET SANS PEUR, BRISONS L'ENFERMEMENT DANS L'APPAUVRISSMENT !**

**TOUS À NAMUR LE 16 OCTOBRE 2015**



**4 rendez-vous**

- En matinée au Théâtre Royal de Namur : **04-PRIVATION** de la vie privée - 10 ans et + ... Ya Basta !
- 13h-15h30 : **clim si you SUSTAINABLE**
- 15h30-19h : Festival des **POTENTIELS...** en action !
- 19h30 : **Parade des lanternes SOLIDAIRES**

**Informations pratiques**

**CONTACT RWLP** : Michel Collard - 081 21 21 17 - m.collard@rwlp.be  
**CONTACT CGSP** : Pedro Rodriguez - 0477 284 718 - pedro.rodriguez@ccg-cac.be  
**CONTACT FGTB** : Jojo Burrotte - 0473 96 36 46 - jojo@burrotte.be

**DANS NOS RÉGIONALES**

**Mons**

**Congrès statutaire 2016  
Appel à candidatures**

Le samedi 19 mars 2016 se tiendra le Congrès statutaire intersectoriel de la régionale de Mons.

Un appel aux candidatures est lancé pour les mandats suivants :

- un Secrétaire régional intersectoriel : Philippe Leclercq, sortant et rééligible ;
- quatre Vérificateurs aux comptes : Martine Lejeune, René Vandeville, Jean-Luc Delaunois, Claude Decamps, tous sortants et rééligibles.

Les élections se dérouleront conformément au règlement intersectoriel de la régionale de Mons ainsi qu'aux statuts fédéraux de la CGSP.

Les actes de candidatures respecteront le règlement intersectoriel de la régionale de Mons et devront être adressés par lettre recommandée pour le 3 novembre 2015 :

Jean-Marc Durieux  
Président de la CGSP Mons-Borinage  
Rue Lamir 18/20 - 7000 Mons

**« OXI ! BASTA ! ENOUGH !  
CONSTRUISONS UNE AUTRE EUROPE »**

**Non à l'austérité, à la pauvreté, au TTIP, au racisme et à la corruption. Solidarité sans frontières.**



**JOURNÉES D' ACTIONS ET ARRIVÉE DES EURO MARCHES**

**Bruxelles-Namur**  
**15, 16 & 17 octobre 2015**

**Notre OXI ! NON ! est un OUI ! À l'égalité, aux droits économiques et sociaux et à une réelle démocratie, un OUI ! Pour la réduction des dettes, un OUI ! Pour la justice climatique et OUI ! Pour la souveraineté alimentaire.**

**AU PROGRAMME...**

**LE 15 OCTOBRE**, des **MARCHES ARRIVERONT D'EUROPE** à Bruxelles lors de la mobilisation initiée par l'Alliance D19-20, plateforme réunissant 98 organisations, et visant à travers des actions diversifiées et non violentes à **ENCERCLER LE SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT DE L'UE**.

**LE 16**, plusieurs **ACTIONS ET DÉBATS** auront lieu avec notamment une manifestation contre l'appauvrissement à Namur. A Bruxelles, **UNE CONFÉRENCE CITOYENNE SUR LA DETTE** et **UN MEETING SUR LES ALTERNATIVES POLITIQUES EN EUROPE** ainsi que des débats et ateliers sur différentes luttes en cours en Belgique et en Europe. Le 16 est aussi la journée mondiale de l'alimentation.

**LE 17**, après-midi, une **MANIFESTATION EUROPÉENNE** est prévue à Bruxelles avec d'importantes délégations internationales. La date est symbolique puisqu'il s'agit de la journée internationale de lutte contre la pauvreté.

**RE JOIGNEZ-NOUS ! | #OXI15 | fb event : OXI15.eu |**




**MANIFESTATION NATIONALE**

**Mercredi-11h**  
**7 octobre**  
**Gare du Nord-Bruxelles**



## Les (bons) sentiments ne suffisent pas

L'afflux massif de réfugiés venant de Syrie, d'Irak, d'Afghanistan, de Lybie ou d'ailleurs devrait nous interpellé à de nombreux points de vue.

L'attitude du gouvernement Jambon-Francken est éloquente quant à la gestion dogmatique de ce gouvernement fédéral-flamand. En effet, en juillet, il fermait encore des centres d'accueil pour demandeurs d'asile alors que les conséquences du conflit syrien notamment étaient, sinon déjà visibles, à tout le moins tout à fait prévisibles en termes de crise humanitaire et migratoire. Mais, comme il est bon ton de fermer des services publics, fermons-en allègrement ! Quitte à les rouvrir deux mois plus tard et ce en dépit des coûts engendrés par ces manœuvres politiques et des conséquences sociales et psychologiques sur le personnel de ces centres. Et sur les personnes qui y sont habituellement accueillies.

Les décisions de réouverture sont marquées par une nécessité mais surtout par une mauvaise volonté manifeste. La plupart des lieux d'accueil n'offrent pas les infrastructures minimales à un accueil décent de ces personnes qui ont déjà connu le pire de ce que l'on puisse vivre. Les tweets et autres commentaires déplacés de Théo Francken sont scandaleux de cynisme pour qui connaît la situation du centre d'urgence ouvert dans la précipitation dans des bâtiments proches de l'Office des Étrangers à Bruxelles.

Les relents nauséabonds se multiplient, entretenus et légitimés par différents mandataires, non seulement de l'extrême droite, mais aussi dans les partis qui défendent un projet du vivre ensemble. En tant qu'organisation syndicale, pas de quartier aux idées de l'extrême droite et au racisme ! Toute prise de position contre l'accueil des réfugiés est inacceptable.

Cela ne suffit pas pour autant. Les bons sentiments ne suffisent pas. Une analyse politique est nécessaire. Nous devons nous interroger sur les raisons de la montée de ce repli sur soi afin de le combattre efficacement, et rappeler à tous à quoi mène ce type de discours et quelles sont les valeurs inhérentes à la société que nous voulons construire à travers nos combats.

La politique menée par ce gouvernement sous le sceau d'une nécessaire austérité accentue l'individualisme. En effet, chacun tente de sauver le peu qui lui reste sans pour autant remettre en question les politiques qui s'attaquent aux conquêtes sociales.

Les travailleurs et travailleuses qui voient leurs acquis détricotés au quotidien, que ce soit dans le domaine des allocations familiales, des soins de santé, du chômage, des pensions, de la rémunération cherchent légitimement les causes de la dégradation de leur situation.

Et les mandataires politiques flamands qui expliquent que c'est la faute des Wallons paresseux ou des socialistes mauvais gestionnaires ne font que lancer des écrans de fumée pour cacher les vrais responsables. Le vrai coupable de cet appauvrissement des classes moyennes et des pauvres, c'est la politique actuelle qui ne fait qu'enrichir les rentiers, ce 1 % de la population qui détient plus d'un tiers des richesses et qui s'enrichit toujours plus !

C'est pourquoi nous devons expliquer à nos membres et aux travailleurs que les réfugiés ou les migrants ne sont pas responsables ni de la dette en Europe ou en Belgique, ni des délocalisations d'entreprises, et encore moins des mesures d'austérité imposées par ce gouvernement des droites. Au contraire, de nombreuses études scientifiques le démontrent, les réfugiés et les migrants créent des richesses en Belgique ! C'est tout l'opposé du dumping social, phénomène rendu possible par une réglementation européenne défaillante, où des travailleurs, avec la bénédiction de ce gouvernement, viennent travailler en Belgique tout en étant payés au niveau de leur pays d'origine (et y paient impôts et cotisations), soit moitié moins qu'un travailleur belge qui effectue le même travail. Encore un système qui profite aux détenteurs des capitaux qui organisent et financent cette fraude sociale et fiscale.

Aucun des problèmes mis en avant pour justifier le repli sur soi n'est causé ou aggravé par l'arrivée de réfugiés.

Ce sont les politiques d'austérité et de mise en compétition des conditions de travail - qui atteignent plus de 90 % de la population - qui sont dangereuses. Le capitalisme nous a déjà menés au fascisme et à la guerre. Ce « néo capitalisme » va de manière aussi certaine nous y mener une nouvelle fois, si nous n'y prenons garde.

Combattons ces politiques néfastes le 7 octobre, le 9 avec les cheminots, le 16 octobre à Namur mais surtout ne nous trompons pas d'adversaires !

La solidarité n'a jamais nui à ceux qui la pratiquent ! Au contraire !

# Virage au bout de l'enfer !

*Le 1<sup>er</sup> septembre dernier, le Comité de la CGSP wallonne s'est réuni à Namur en vue d'établir sa stratégie face aux attaques répétées du gouvernement fédéral contre les services publics.*

Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ! L'obstination de ce gouvernement à s'en prendre aux travailleurs, et tout particulièrement à ceux des services publics, atteint désormais l'insupportable. Nul doute que Charles Michel aurait dû écouter la colère qui a fait trembler la Belgique à l'automne dernier. Mais il s'est entêté dans son arrogance de classe ; il n'a eu de cesse d'exploiter l'immonde spectre sécuritaire ; il s'est acharné à plonger dans la misère les plus fragiles d'entre nous. À semer autour de lui autant de mépris, de mensonges et de malheurs, il va à présent récolter non plus notre colère mais bien notre révolte !

Ce n'est pas faute de l'avoir averti, d'avoir essayé de le convaincre ou même de négocier. Fi ! De paroles reniées en mesures scélérates, de coupes budgétaires en sauts d'index, de cadeaux fiscaux aux riches en démantèlement de notre protection sociale, rien ne nous a été épargné ! De surcroît, comme si tout cela ne suffisait pas, en voilà encore ! Et encore pire ! Plus de 7 milliards d'euros de nouvelles économies qui viennent accroître le fardeau des 3 milliards supportés par les travailleurs l'année passée. Sous couvert d'un soi-disant « virage fiscal », c'est l'ensemble du monde du travail que le gouvernement Michel envoie dans le mur !

## **Tax-shift, virage au bout de l'enfer !**

De quel tax-shift parle-t-on ? S'il s'agit de soulager les prélèvements sur les revenus du travail en déplaçant la fiscalité sur des revenus qui jusqu'ici contribuent peu ou pas force est de constater que l'objectif est complètement raté. C'est tout le contraire qui a eu lieu ! Et une fois de plus, ce « virage fiscal » nous mène au bout de l'enfer ! Il vise à réduire encore la part de cotisations sociales payées en tant que salaire par le patronat et à compenser le manque de recettes par un nouveau détricotage de la protection sociale, des coupes sombres dans les services publics et par une nouvelle fiscalité des plus injustes puisque basée sur la TVA, qui proportionnellement touche moins les revenus aisés que les autres. Le monde à l'envers !

## **Miettes au privé, disette au public**

Concrètement, les travailleurs des services publics vont dans ce contexte subir une triple peine !

### *En tant que citoyen*

Il a osé ! Charles Michel nous refait le coup de Dehaene en prétendant veiller à notre santé ! En ponctionnant près de 4 milliards d'euros dès ce 1<sup>er</sup> septembre en augmentant

les accises sur l'alcool, le tabac, le diesel et même les boissons sucrées (*ne vous en faites pas pour Coca-Cola, ses intérêts notionnels restent eux toujours en place !*) et par une inique hausse de TVA de 6 à 21 % sur l'électricité (*ne vous en faites pas non plus pour Electrabel qui voit sa rente nucléaire baisser de 72 % et passer de 469 millions à 130 millions d'euros*). N'étant plus à une bassesse près, ce gouvernement réfléchit sérieusement à ne pas comptabiliser cette hausse dans un prochain index. On se rappellera à escient également tant la gestion catastrophique de notre approvisionnement électrique que le triomphe autoproclamé des libéraux d'avoir à l'époque réduit le taux de TVA à 6 %...

Ne nous laissons pas non plus leurrer par la prétendue contribution demandée au capital. La seule d'ailleurs et elle touchera davantage la classe moyenne que le 1 % très riche. En effet, c'est l'épargne qui est visée avec une hausse du précompte mobilier de 25 à 27 %. Profitons de l'occasion pour nous gausser de la soi-disant taxe sur les plus-values boursières spéculatives mise en place par ce gouvernement puisqu'elle ne s'adressera qu'aux montants supérieurs à... 10 millions d'euros. On en rirait presque ...

### *En tant que travailleur*

Directement visés, les plus fragiles : les malades, les chômeurs, les pensionnés...

Sur 1,5 milliard de restrictions, près de 800 millions sont à charge de la seule sécurité sociale !

Les mesures sont toutes plus ignobles les unes que les autres. Jugeons-en ! : remise forcée au travail des malades, notamment de longue durée ; calcul de leur allocation sur le revenu moyen depuis un an et non le dernier salaire, abandon de la promesse d'un deuxième mois de salaire garanti en cas d'incapacité de travail, mise à contribution des mutuelles, enveloppe fermée en soins de santé, etc.

Oubliez également les crédits-temps, les allocations de garantie de revenus, les majorations pour travail de nuit et de week-end, votre épargne-pension...

Nulle commisération pour les chômeurs : qu'ils soient jeunes et sans allocations d'insertion ou plus âgés qui voient la dégressivité de leur allocation s'amplifier...

Oh, ne doutant de rien, ce gouvernement aura sans doute l'outrecuidance de prétendre offrir cent euros aux bas et moyens salaires... Ce sont là les seules *miettes* tombées de la table mais à y regarder de plus près, cette mesure n'entrerait en vigueur qu'en 2016, voire 2018. Par contre, la hausse de



# Clic-gauche : Stop aux propos haineux sur l'Internet

Ce 4 septembre, l'ASBL La Cible a inauguré la plateforme [www.clic-gauche.be](http://www.clic-gauche.be) dont l'objectif est de lutter contre la diffusion des propos haineux sur les réseaux sociaux et Internet. La CGSP wallonne a participé à la création de cette plateforme et en est un membre actif.

Internet, et singulièrement les réseaux sociaux, sont un lieu formidable de liberté d'expression et d'échanges entre citoyens. À travers des réseaux comme Facebook ou Twitter, nous nous exprimons, nous commentons et débattons de l'actualité. Ils favorisent une démocratie que nous pourrions qualifier de 2.0. Cependant, ces nouveaux lieux de débat sont régulièrement pollués par des propos haineux, agressifs qui, malgré leur caractère répréhensible, ne font l'objet d'aucune modération ou contrôle par les responsables des sites sur lesquels ils sont publiés.

## Lutter contre les propos haineux

Le Centre pour l'Égalité des Chances définit la discrimination numérique comme *la représentation par des moyens numériques de contenus et de comportements discriminatoires*. L'apparent anonymat qu'offrent les réseaux sociaux et sites web favorise ce type de comportements et rend plus difficile les actions légales pour les combattre. Pour autant, il n'est pas admissible de laisser les auteurs de ces propos instaurer un climat de haine, où le racisme, la xénophobie ou encore l'homophobie sont relayés sans retenue et où de fausses informations sont sans cesse diffusées afin d'influencer l'opinion publique par la peur et le repli identitaire.

Néanmoins, agir seul face à son écran reste difficile pour les internautes. Soit parce qu'ils ne possèdent pas toujours une contre-argumentation précise, soit parce qu'ils prennent le risque de subir de la part de ceux qui véhiculent les propos haineux des attaques certes virtuelles mais néanmoins violentes et intimidantes. Partant de ce constat, l'ASBL La Cible a mené une réflexion afin de créer un outil à destination des internautes qui souhaiteraient s'opposer à ces propos. Cet outil, baptisé Clic-gauche, se décline en un site Internet [www.clic-gauche.be](http://www.clic-gauche.be), une page et un groupe Facebook et un mot-clé (hashtag) #clicgauche.

## Contributeurs et veilleurs : tous cyber militants !

Clic-gauche est avant tout une communauté de membres actifs sur Internet et les réseaux sociaux. Les membres ont deux profils, les veilleurs-ses et les contributeurs-trices. Les contributeurs participent à la collecte et à la rédaction des argumentaires disponibles sur le site et sur la page Facebook. Ils servent aussi de relais pour des actions concrètes comme



les plaintes et participent à l'évolution du projet dans sa globalité. Les veilleurs restent attentifs sur les réseaux sociaux et sur les sites Internet afin de prévenir la communauté des contenus haineux qu'ils rencontrent. Ils jouent un rôle de cyber-militant et aident aussi à faire connaître la communauté auprès de leur réseau afin d'en agrandir le nombre de membres actifs.

## Les trois outils de #clic-gauche

**En premier lieu**, le site Internet sur lequel les internautes peuvent solliciter l'aide de la communauté pour supprimer un contenu haineux ou pour lui opposer une contre-argumentation. Il fournit également une boîte à outils qui reprend des articles de presse, des dessins, des textes et des liens Internet afin d'enrichir l'argumentation des membres et déconstruire les fausses informations diffusées. L'internaute peut aussi y copier des messages pré-rédigés rappelant le cadre légal sur les propos racistes, diffamatoires, homophobes, xénophobes ou discriminants.

**Ensuite**, la page publique Facebook<sup>1</sup> sert de relais en temps réel des pages, groupes ou ressources dont l'objectif est de véhiculer des propos haineux. Les membres de la page peuvent y poster les liens qu'ils jugent inadéquats afin d'alerter la communauté clic-gauche.

**Enfin**, le groupe privé Facebook sert de lieu d'échange entre contributeurs et veilleurs. Ce groupe privé à l'avantage de faciliter les discussions des membres sans craindre les attaques des internautes qui véhiculent ce type de propos discriminants. Via le groupe ou la page, les contributeurs, aidés des internautes, organisent des « alertes » lors desquelles tous les membres de la communauté clic-gauche sont appelés à répondre un message identique ou à envoyer un e-mail à la personne responsable du site ou à l'auteur de propos haineux afin de le contraindre à supprimer le propos ou à le modifier.

**En utilisant le mot-clé #clicgauche dans vos tweets et statuts Facebook, vous identifiez vos contributions à la communauté. Plus d'information sur [www.clic-gauche.be](http://www.clic-gauche.be)**

1. [www.facebook.com/clicgauche.be](http://www.facebook.com/clicgauche.be)

# Migrants

*Je ne suis ni d'Athènes, ni de Corinthe, je suis citoyen du monde.*

Socrate

**« L'arrivée de milliers de personnes et de familles sur le territoire de l'Union européenne » ou « une nuée de migrants envahissent l'Europe » ? Deux phrases qui relatent exactement le même phénomène, deux phrases qui évoquent l'arrivée de réfugiés fuyant la guerre ou des conditions politiques, culturelles, religieuses, climatiques, sociales et économiques intenable et indescriptibles.**

Ces deux phrases, par le choix des mots, induisent des perceptions différentes. Comme dans d'autres champs, le choix des

mots est tout sauf neutre. Et c'est ainsi que face à cet exode, nous assistons au cours de cet été à une valse-hésitation sur la manière de traiter du sujet : migrants, réfugiés, clandestins. En quoi ceci est-il important et pourquoi certains tendraient-ils à préférer un terme à un autre ? Comme le souligne Marco Martiniello, « le traitement politique d'une question dépend fortement de la manière dont elle est formulée »<sup>1</sup>. Ainsi, dans un premier temps, les médias dominants et les hommes et femmes politiques ont eu tendance à utiliser quasi exclusivement le terme de migrant afin de surfer sur l'antenne martelée sans cesse des migrants pour raisons économiques (indépendamment du fait que le mot « migrant désigne au sens propre une personne quittant son pays pour un autre-elles que soient ses motivations »<sup>2</sup>.)

## Les mots sont l'émotion !

Dans l'exemple repris ci-dessus, parler de migrants au lieu de personnes a également pour effet de déshumaniser, d'introduire une distance. Par cette froideur sémantique, cette aseptisation, il sera plus facilement acceptable de « refouler un migrant indéfini... et de ne pas venir en aide à un réfugié »<sup>3</sup>.

Le terme de réfugié évoque quant à lui

immédiatement le registre historique (la guerre civile espagnole, le régime nazi...) et le domaine juridique (et les droits fondamentaux de la personne qui y sont liés, songeons à la Convention de Genève).

Mais, indépendamment de la manière de qualifier ces êtres humains fuyant l'horreur, les autres mots sont déterminants. Tout d'abord évoquer le spectre de l'invasion est tout sauf neutre. Par ailleurs, c'est le Premier Ministre britan-

nique David Cameron qui a parlé d'une nuée de migrants alors que le terme de nuée s'applique aux insectes, pas aux humains

(comment, par ailleurs ne pas voir une analogie avec la « grogne » des syndicalistes ?). De son côté, Nicolas Sarkozy a comparé les arrivées en Europe à une canalisation qui explose. Le recours à ce registre distille à flux tendu le rejet et la peur, sentiments propices à la prolifération de propos haineux.

## Nul ne choisit où il naît !

Or, les migrations ont de tout temps existé. Et dans le cas présent, il semble plus aisé de désigner les exilés comme étant responsables alors qu'ils n'ont pas déclenché les guerres, ils n'ont pas nécessairement choisi le système économique qui les broie ou ils ne sont pas non plus responsables des changements climatiques qui rendent leurs conditions de vie intenable. En somme, ils ne sont nullement responsables des causes profondes qui les poussent à partir à

contrecœur (qui quitte ses proches de gaité de cœur ?). En fin de compte, nul ne choisit où il naît, ni le contexte dans lequel il faut vivre et/ou survivre.

Et si, pour nous, le choix entre migrant et réfugié ne se pose pas, il s'agit toutefois de percevoir que c'est bel et bien le cas pour certains et la lucidité glanée à ce sujet nous permet de mieux saisir les fins qu'ils/elles poursuivent.

Nous pouvons également nous demander « moralement et philosophiquement, en quoi {il est} plus légitime de quitter son pays parce qu'on y est menacé dans son intégrité physique que parce qu'on n'y a aucune perspective d'avenir ? »<sup>4</sup>

En ces temps de frilosité politique, il faut rappeler que le droit à la migration existe pour protéger les plus vulnérables ; que les migrations apportent un enrichissement culturel et social par les échanges qu'elles induisent et que les flux résultent, avant tout autre chose, de rapports de force.

1. Marco Martiniello, « En finir avec les amalgames : l'indispensable distinction entre les réfugiés et les migrants » <http://blogs.ulg.ac.be/marcocmartiniello/>
2. <http://www.ledevoir.com/international/actualites-internationales/448714/crise-migratoire-migrants-refugies-clandestins-le-choix-des-mots>
3. Marco Martiniello, op.cit.
4. Élodie Blogie, « Entretien avec François De Smet : nous sommes face à la pire crise humanitaire depuis la 2<sup>e</sup> guerre mondiale », *Le Soir*, 3 septembre 2015.

**Évoquer le spectre de l'invasion est tout sauf neutre**



## La CGSP-Bruxelles en campagne pour les élections sociales

*C'est du 16 au 22 mai prochain que les élections sociales auront lieu dans notre pays. La CGSP-Bruxelles s'y implique activement car plusieurs de ses secteurs sont concernés. Le défi pour nos candidat(e)-délégué(e)s sera de porter plus haut encore les valeurs de notre organisation syndicale socialiste et progressiste et leur engagement en faveur des tous les travailleurs.*

Organisées tous les quatre ans, les élections sociales permettent aux travailleurs d'élire leurs représentants au Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) et au Conseil d'entreprise (CE) qui sont les instances, au niveau l'entreprise ou de l'institution, où ils peuvent discuter et négocier.

Si elles sont de rigueur dans les entreprises privées, la règle est différente dans les services publics où c'est le statut syndical qui règle les principes de représentation des travailleurs. Il s'agit alors d'élections syndicales où chaque secteur désigne ses délégués lors d'un congrès. Cependant, tous les services publics ne sont pas régis par le statut syndical et les élections sociales y sont de mise comme dans le privé.

### Services publics dans l'âme

Certains services publics, en raison du caractère commercial de leur activité ou de l'évolution de leur statut juridique relèvent du secteur privé. C'est le cas du secteur Gazelco qui affine les travailleurs du secteur de l'énergie et de TBM (tram-bus-métro) qui rassemble les travailleurs des transports en commun à l'exception de la SNCB. Suivant notre approche syndicale de la société, les secteurs stratégiques de l'énergie et des communications, tout comme celui de l'eau, sont des richesses communes qui devraient relever de la

puissance publique. C'est pourquoi, ils restent attachés à la CGSP.

D'autres institutions de service public n'ont pas de statut syndical spécifique et les élections sociales y permettent une représentation démocratique des travailleurs. Plusieurs secteurs de la CGSP-Bruxelles sont concernés, parfois pour la même institution.

### Secteurs Enseignement et Onderwijs

Les élections sociales concernent les représentants du corps académique de l'Université libre de Bruxelles (ULB) et du personnel académique, administratif et technique de la Vrije Universiteit Brussel (VUB) ainsi que ceux du corps enseignant de l'École de promotion sociale et de formation continue (EPFC) et de la Haute école Ilya Prigogine, de l'École Decroly, l'Institut Reine Fabiola.

### Secteur Para-Bru

Les élections sociales concernent le personnel administratif, scientifique et technique de l'ULB ainsi que Stater-Belgium s.a., ancien Office central de crédit hypothécaire.

### Secteur AMiO

Il s'agira d'élire les représentants de l'asbl Service social qui gère le mess du SPF Affaires sociales et santé publique. La Loterie nationale, devenue société anonyme de droit public (entreprise privée, dont l'actionnaire est exclusivement public), connaîtra également des élections sociales.

### Secteur Culture

Au Théâtre royal de la Monnaie et à l'Orchestre national, les représentants élus auront fort à faire pour défendre le personnel touché de plein fouet par les effets pervers des coupes sombres dans les budgets.

### Secteur TBM

Avec près de 7 700 membres du personnel, la STIB est l'une des plus importantes entreprises bruxelloises. C'est la Région de Bruxelles-Capitale qui exerce la tutelle. Son comité de gestion est composé de représentants des 19 communes et de représentants du personnel, qui y ont chacun voix consultative. Un des enjeux des prochaines élections sociales sera de proposer une liste de candidats bien représentative des divers métiers et profils variés de ses travailleurs.

### Engagement militant

Vous êtes délégué ou déléguée et cette fois, vous envisagez d'être candidat(e) pour la première fois ou de vous représenter. Vous savez déjà que les luttes seront rudes et les défis nombreux. Mais vous ne serez pas seul(e). Si vous êtes élu(e), vous pourrez compter sur le soutien de la FGTB et du secteur qui aura présenté votre candidature, de Camarades plus chevronné(e)s, de formations. Nous reviendrons sur les enjeux particuliers pour les secteurs de la CGSP et sur les moments forts de la campagne qui commence.

Dans le contexte politique et social actuel, votre engagement est plus que jamais nécessaire, voire salutaire ! Il témoigne de votre attachement militant pour le projet d'une société juste, solidaire et fraternelle que porte avec détermination et combativité la FGTB.

*Jean-Pierre Knaepenbergh*  
Secrétaire général de l'IRB-CGSP

Voir aussi [www.fgtb2016.be](http://www.fgtb2016.be)  
Guide élections sociales 2016

[www.cgsp-acod-bru.be](http://www.cgsp-acod-bru.be)





## 9 940...

Oui, c'est bien le nombre de Cheminots qui seront partis à la retraite d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Être dans les conditions pour obtenir le droit à la pension est une chose...

Cependant, il faut s'inquiéter de la modification du calcul du salaire différé prônée par le ministre des Pensions.

Dans les prochaines semaines, la Commission des pensions va plancher pour établir un listing reprenant les catégories des travailleurs qui effectuent des métiers lourds !

Si les cheminots ne sont pas repris dans ces catégories, nous perdrons nos tantièmes préférentiels (1/48 – 1/55).

En fonction de cette nouvelle mesure, tous les droits à la pension seront constitués au tantième 1/60 et cela modifiera l'accès à la pension anticipée ainsi que le calcul des montants des pensions.

Nous ne pouvons pas accepter ces modifications et nous devons nous battre pour garder notre « régime actuel ».

9 940 départs d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2020... Et combien de recrutements ?

4 000... Peut-être !

À l'horizon 2020, nous serons moins de 28 000 cheminots !!!

Comment relever les défis de demain avec aussi peu de travailleurs ?

Nous serons dans l'incapacité d'effectuer un travail de qualité et d'offrir aux usagers un véritable service public.

Il est évident que c'est le but recherché dans le plan de modernisation concocté par la ministre Galant.

Un plan machiavélique qui veut nous imposer, entre autres, une augmentation de 20 % de la productivité ainsi que la disparition des accompagnateurs sur certaines lignes.

Les économies seront faites en dépit du bon sens et sur le dos des travailleurs :

- moins de 28 000 Cheminots ;
- perte de plus de 5 jours de congé ;
- retour à la semaine de 38h ;
- ...

Nous sommes **TOUS** visés par ces différentes réformes, les jeunes comme les plus anciens.

Chers camarades,

Sommes-nous des moutons ?

Allons-nous regarder passer les trains sans réagir ?

**NON, NON et encore NON !**

Il est temps de se mobiliser et la CGSP Cheminots, dans un premier temps, a planifié des actions pour le mois d'octobre.

Nous mènerons différentes batailles, si nous voulons gagner la guerre du rail ; il faudra impérativement que tous les Cheminots soient présents.

Prendre congé, le jour d'une grève, n'apporte rien dans un combat.

Notre force sera mesurée en fonction de la détermination à participer aux actions et à la volonté de gagner ces conflits.

Nous ne sommes pas des pigeons et nous ne nous contenterons pas de miettes...

Ce combat difficile nous permettra de garder la fierté d'appartenir à la grande famille des Cheminots et de défendre les intérêts des usagers.

*M. Abdissi  
Président*

## Conférence climatique 2015 à Paris (COP 21)

### Il y a urgence... Agissons !

*Réchauffement climatique : les scientifiques tirent la sonnette d'alarme*

Les experts du GIEC<sup>1</sup> sont formels : l'élévation de la température terrestre relevée depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle est majoritairement due aux émissions de gaz à effet de serre (GES) d'origine humaine.

Et la situation ne fait qu'empirer : entre 2000 et 2010, les émissions ont augmenté de 2,2 % par an (contre 0,4 % en moyenne au cours des trois décennies précédentes). Si ce rythme se poursuit, le seuil fatidique des 2°C de hausse de la température globale « acceptable » serait franchi dès 2030. Au-delà de ce seuil de 2°, des catastrophes majeures sont probables.

Actuellement, la température mondiale a déjà augmenté de 0,8 %. Et cette augmentation de la température entraîne déjà aujourd'hui son lot d'événements climatiques extrêmes : sécheresses, inondations, ouragans, canicules, etc. Sans oublier la hausse du niveau des océans, l'acidification des océans entraînant une perte de biodiversité, la réduction des rendements agricoles, les pénuries d'eau douce, l'augmentation des maladies liées à la prolifération des vecteurs de transmission parasitaires, des déplacements importants de populations (réfugiés climatiques<sup>2</sup>)...

#### À quand des décisions politiques fortes ?

Le réchauffement climatique aura des conséquences économiques et sociales dramatiques. Toutes les régions de la planète, en ce compris la Belgique et donc la Wallonie, subiront l'impact du changement climatique

Maintenir le réchauffement sous la barre des 2°C est donc indispensable mais cela exige des actions fortes, structurelles et à l'échelle mondiale. Les décisions à prendre doivent aller bien au-delà des mesures politiques actuelles. Ce ne sont pas ces « mesurées » qui permettront de réduire de

70 % les émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Tout ne sera pas rose... Mais les impacts positifs de ces décisions engendreraient un moindre coût pour l'adaptation au changement climatique et en matière de santé ou encore d'efficacité énergétique, et seraient donc finalement bénéfiques pour le développement des pays.<sup>3</sup>

Tout se joue à Paris

Du 30 novembre au 13 décembre 2015, c'est à Paris que se tiendra la 21<sup>e</sup> Conférence sur le climat des Nations unies. Une Conférence historique car les 194 États (plus l'Union européenne) participants devront trouver un accord sur un nouvel engagement contraignant au niveau international. Cet « accord de Paris », qui entrerait en vigueur en 2020, succèdera au Protocole de Kyoto et visera la limitation du réchauffement climatique à 2 °C par rapport à la période préindustrielle. Les syndicats, dont la FGTB/CGSP, seront présents à Paris pour affirmer leur détermination à limiter le réchauffement climatique et défendre cet enjeu crucial pour l'avenir. Le mouvement syndical au niveau international a déjà défini trois revendications majeures :

1. Veiller à ce que le nouvel accord confirme l'engagement des Gouvernements à soutenir une transition juste pour les travailleurs, créant un travail décent et des emplois de qualité.
2. Soutenir un accord juste, ambitieux et contraignant à Paris qui assure une forte probabilité de maintenir la hausse de la température mondiale en dessous de 2°C, voire 1,5°C.
3. Soutenir l'ajout dans le texte de l'accord d'une définition des « parties prenantes » ou de la « société civile », sur la base des Parties actuelles à la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique), afin de

reconnaître le rôle des neuf grands groupes, y compris les syndicats dans la prise de décisions sur le changement climatique.

Le climat, un enjeu pour toutes et tous... Aussi pour les cheminots !

Les transports ont un impact indéniable sur l'environnement et les changements climatiques. Si la voiture reste un moyen de locomotion très polluant, les transports publics sont, eux, une solution pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. La preuve ? Le rail est l'un des moyens de transport le moins émissif en CO2.

Réinvestir dans les Chemins de fer est pour nous - et de nombreux experts - incontournable pour limiter les émissions de GES et donc l'augmentation de la température. Les mesures pour sauver le climat pourraient bel et bien permettre aux Chemins de fer de connaître un nouvel essor.

Cheminots, mobilisons-nous pour le climat et saisissons cette occasion pour revendiquer une politique du rail à la hauteur du défi climatique.

Le secteur « Cheminots » organisera, le 23 octobre 2015, une journée « Climat » qui se tiendra à la régionale de Namur, rue de l'Armée Grouchy, 41.

Pour plus de renseignements, je vous invite à prendre contact avec vos permanents régionaux à partir du 2 octobre 2015.

*M. Abdissi*  
Président

1. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

2. Rien qu'en 2013, une étude estime à plus de 22 millions de personnes le nombre de réfugiés climatiques à la suite de désastres hydrologiques et météorologiques. D'aucuns estiment que la question des réfugiés climatiques pourrait bien être LE défi du XXI<sup>e</sup> siècle.

3. <http://www.ifdd.francophonie.org/resources/ressources-pub-desc.php?id=619>

## Quatrième paquet ferroviaire

### Conseil des ministres du 8 octobre au Luxembourg

*La libéralisation des Chemins de fer en Europe suit son cours et le moins que l'on puisse dire, c'est que la ministre des Transports, Jacqueline Galant s'en sert pour défendre son plan de modernisation.*

Dans l'état actuel des débats politiques, au niveau européen, seul le pilier technique a été l'objet d'un quasi consensus entre le Parlement européen et le Conseil des ministres des Transports.

Le grand-duché du Luxembourg occupe la présidence européenne jusqu'à la fin de cette année avant de passer le flambeau durant les six prochains mois aux Pays-Bas.

C'est à ce titre qu'il tente d'obtenir, en quelque sorte, le précieux sésame en décrochant une « approche commune » sur le pilier politique. Il est vrai que le grand-duché fait figure de petit poucet au regard de ses influents voisins allemands et français.

Bien que nous sachions que nos proches cousins partagent les mêmes appréhensions quant à l'ouverture du marché, ce pilier extrêmement délicat du quatrième paquet ferroviaire poursuit inexorablement son petit bonhomme de chemin.

Bien sûr, les pays du Benelux avaient rédigé et signé, il y a près d'un an, une déclaration commune contre les processus d'appels d'offres et tous les autres aspects dangereux quant à leur impact sur les petits réseaux. Lorsque nous avons interpellé la ministre à ce sujet, elle nous a affirmé que la position belge n'avait pas changé.

Quoi qu'il en soit, le 8 octobre, au Luxembourg, le Conseil des ministres des transports se réunira pour tenter d'aboutir à un consensus sur ledit pilier politique. Bien que nous connaissions les engagements pris par les pays qui composent le Benelux, nous n'avons aucune garantie sur les intentions des 25 autres pays.

Il va sans dire que ce sera une sorte d'accord sur les grands principes poli-

tiques concernant, d'une part, le règlement « Obligation de service public » et, d'autre part, la directive sur la gouvernance visant, plus singulièrement, à préparer l'indépendance des gestionnaires de l'infrastructure.

Ces deux paramètres combinés devraient permettre l'ouverture à la concurrence pour les services commerciaux nationaux de transport ferroviaire de voyageurs.

En d'autres termes, la libéralisation des Chemins de fer sera totale et un consensus en ce sens serait synonyme pour les cheminot(e)s d'un durcissement des réformes dans les prochaines années ! C'est la raison pour laquelle, le secteur « cheminots » de la CGSP, aux côtés de ses partenaires affiliés à l'ETF (*Fédération européenne des Travailleurs des transports*), s'investit et se bat contre la libéralisation des Chemins de fer. Il réfute cette libéralisation qui n'a apporté que le chaos sur le rail depuis 20 ans. Depuis son introduction dans le trafic de marchandises, ce secteur s'écroule et on assiste à la recrudescence en matière de dumping social, de précarité des emplois, du désinvestissement public mais également de l'abandon du wagon isolé. Pour la CGSP Cheminots, ce sont toutes les conséquences de cette pensée unique ultralibérale.

#### **Mobilisation des cheminot(e)s européens, le 8 octobre, au Luxembourg**

La section ferroviaire de l'ETF du 3 juin a décidé d'organiser un piquet au Luxembourg, le jour où les ministres des Transports de l'Union européenne se réuniront, à savoir, le 8 octobre 2015. Cette action s'inscrit dans l'action mondiale à l'initiative de la section ferroviaire de l'ITF (*Fédération internationale des Ouvriers des transports*).

L'ETF, avec l'appui du syndicat luxembourgeois de la FNCTTFEL, a pu décrocher une réunion avant ce Conseil des ministres des Transports. Partant, une délégation de l'ETF sera reçue par le ministre des Transports luxembourgeois et Président du Conseil M. Bausch afin de discuter du pilier politique du 4<sup>e</sup> paquet ferroviaire.

Cette rencontre aura lieu le 6 octobre à 14h, durera deux heures et abordera également la question de l'attaque violente dans le train Thalys reliant Amsterdam à Paris le vendredi 21 août 2015.

En effet, ce point est à l'ordre du jour du Conseil des ministres des Transports pour définir les mesures de sécurité à mettre en place dans les trains pour lutter contre les attaques terroristes.

Comme nous l'avons fait savoir à la ministre Galant, le personnel d'accompagnement des trains est un personnel de sécurité à part entière et le concept de « One Man Car » est une ineptie car on n'apportera pas de solution à ce type d'attaques en désertifiant les lieux publics (gares et trains) qui deviennent des cibles faciles pour les terroristes !

Chers Camarades, la libéralisation des Chemins de fer est une véritable gangrène tant pour les Cheminot(e)s que pour les usagers. La suppression de plusieurs milliers d'emplois statutaires est, notamment, annoncée pour les uns et les hausses tarifaires importantes pour les autres !

Il ne s'agit que d'un début !

Demain, à l'instar de B-Logistics, ils fermeront les lignes et les gares jugées trop peu rentables !

C'est pourquoi, dans les prochains jours, les affilié(e)s de la CGSP se mobiliseront contre cette Europe anti-

sociale qui n'a qu'un leitmotiv : « accroître le fossé entre les nantis et les travailleurs ».

Quant à ce gouvernement, il s'est fixé un objectif pour y parvenir, c'est d'attaquer les services publics pour détruire la première richesse des travailleurs, des allocataires sociaux et du 1,6 million de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté en Belgique.

*Serge Piteljon*  
Secrétaire général

**Premier rendez-vous** aux côtés de la FGTB

**Manifestation du 7 octobre** (tracts site [www.cheminots.be](http://www.cheminots.be)).

**Ensuite, l'action de l'ITF/ETF du 8 octobre au Luxembourg contre la libéralisation totale des Chemins de fer.**

**Et la grève des Cheminot(e)s du 9 octobre** (du jeudi 8 à 22h au vendredi 9 à 22h).

**Enfin, un plan ambitieux existe avec des actions de grève en tournantes et plus encore...**

Veillez prendre contact avec vos permanents et assister aux assemblées générales pour vous tenir informés.

## Sous-commission paritaire nationale

### Compte rendu de la réunion du mercredi 2 septembre 2015

*Avant de procéder à l'examen de l'ordre du jour, la CGSP s'exprime par une déclaration au cours de laquelle, nous mettons en évidence la nécessité d'apporter des réponses rapides aux Cheminots quant à leur avenir.*

Selon nous, il existe deux priorités absolues : la pérennité d'HR-Rail et l'emploi statutaire.

La vision stratégique de la ministre Galant n'apporte aucune garantie quant à ces aspects, si bien que nous souhaitons que des éclaircissements soient apportés lors du Comité de Pilotage du 9 septembre.

De plus, nous insistons pour que les dossiers en instance soient inscrits à l'ordre du jour de la réunion convoquée pour le 17 septembre.

Le Président nous répond que des éléments de réponse seront communiqués lors du prochain Comité de Pilotage et que la SCPN du 17 intégrera les dossiers en cours.

Ensuite, il émet une proposition visant à l'engagement d'étudiants afin d'effectuer certaines prestations de WE aux guichets de gares bruxelloises : cinq à Bruxelles-Midi, cinq à Bruxelles-Central et deux à Bruxelles-Nord.

Nous intervenons afin de contester la méthode de travail qui consiste à nous

informer de la décision du Comité de Direction sans qu'aucun document ne soit présenté à l'ordre du jour de la SCPN. Nous dénonçons cette pratique qui contribue à tronquer la bonne réalisation du dialogue social.

Enfin, sur le fond, nous rappelons notre volonté de garantir l'emploi statutaire.

Pour ces raisons, nous refusons de discuter de cette proposition et demandons qu'elle soit débattue au sein du groupe de travail « Filière vente » convoqué pour le 10 septembre.

#### Ordre du jour

##### 1. Approbation des PV n° 1146 et 1147

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

##### 2. Chèques-repas électroniques

À partir d'octobre 2015, chaque agent qui n'est pas exclu du droit aux chèques-repas disposera d'un compte chèques-repas électronique auprès du fournisseur des chèques-

repas (Sodexo). Il disposera également d'une carte chèques-repas sécurisée par un code PIN (comparable à une carte bancaire) qui permet de payer dans des restaurants et des établissements commerciaux acceptant les chèques-repas Sodexo électroniques et dans nos restaurants d'entreprise.

Le dernier jour ouvrable de chaque mois, les chèques-repas électroniques auxquels l'agent a droit sont chargés sur son compte par Sodexo. Ces chèques-repas ne sont donc pas chargés sur la carte chèques-repas même (à l'identique de la rémunération qui est versée sur un compte bancaire et non sur une carte bancaire). Les chèques-repas ne sont donc pas perdus en cas de perte ou de vol de la carte.

Entre la mi-septembre et la mi-octobre 2015, tous les agents actifs en septembre 2015 et qui ne sont pas exclus du droit aux chèques-repas, recevront à leur domicile un code PIN et un code PUK et deux jours plus tard une carte chèques-repas. Un guide pratique y sera joint.

Au vu du grand nombre de documents à envoyer, l'expédition se fera par

vagues successives. Tous les agents ne recevront donc pas leur carte chèques-repas et leurs codes en même temps !

Une circulaire HR-Rail sera publiée.

Le document est approuvé.

### 3. Statut du Personnel Nouvelle édition

Suite à la loi du 23 juillet 1926 relative à la SNCB et le personnel des Chemins de fer belges, telle que modifiée par l'AR du 11 décembre 2013 relative au personnel des Chemins de fer belges, pris en exécution de la loi du 30 août 2013 relative à la réforme des Chemins de fer belges, il y a lieu d'adapter le Statut du Personnel.

Nous intervenons sur l'interprétation de certains points, notamment au sujet de la formation professionnelle.

Le document adapté sera à l'ordre du jour de la prochaine SCPN.

### 4. RGPS 520

À l'exception des annexes, le RGPS – Fascicule 520 n'a plus été adapté depuis l'avis 72 H-HR du 29 juin 2007. Or, depuis cette date, différents avis ayant des implications en matière de traitement ont été publiés.

Ce document poursuit un double objectif :

- rassembler au sein du RGPS – Fascicule 520 l'ensemble des dispositions réglementaires concernées : des avis récents, mais aussi des règles plus anciennes ;
- simplifier et uniformiser certaines de ces dispositions.

Nous intervenons pour contester la suppression du supplément fixe de

sélection ainsi que sur le retrait, dans certaines conditions, du supplément lié à la réussite de certaines épreuves.

Après échanges de vues, il est décidé que ce point reviendra à la prochaine SCPN.

Prochaine réunion le 17 septembre 2015.

*Pierre Lejeune - Michel Praillet*  
*Secrétaires nationaux*

## Groupe de travail Personnel de vente (B&MS)

### Sous-commission paritaire nationale du jeudi 10 septembre 2015

*À notre demande, un groupe de travail de la Sous-commission paritaire nationale, concernant le Personnel des guichets s'est tenu le jeudi 10 septembre.*

Figuraient à l'ordre du jour :

- l'évaluation de la mise en œuvre du projet « 2020 » ;
- l'évolution du dossier de la fermeture des guichets décidée fin mai ;
- l'introduction de prestations d'étudiants les week-end dans les gares bruxelloises ;
- la filière du personnel de la vente ;
- le système de primes du personnel de vente.

#### Évaluation du projet 2020

31 gares pilotes sont progressivement concernées par ce projet qui vise, selon la Direction, à répondre aux changements inévitables suite à l'introduction des nouveaux systèmes électroniques

de distribution des titres de transport. Toujours selon la Direction, les retours et commentaires des sièges de travail sont plutôt positifs...

11 gares sur 31 ont été sondées, 70 % du personnel serait globalement satisfait de l'implémentation du projet, mais il reste quand même à convaincre sur l'importance du projet 2020 qui ne recueille qu'un petit 58 %.

Des évaluations mensuelles sont prévues avec les managers et devraient améliorer la collaboration avec la Direction Marketing qui s'avère être un point d'attention avec seulement 48 % de satisfaction.

La vente internationale sans réservation sera possible aux guichets du service intérieur.

À notre demande, il est précisé que la formation des agents est en cours.

#### Fermeture des guichets

Suite à la fermeture brutale de 33 guichets annoncée le 28 mai dernier par le Conseil d'administration de la SNCB, la Direction a mené diverses actions.

Rencontres avec les bourgmestres de 23 localités sur les 33 gares concernées. Les autres entités seront consultées prochainement.

Les points d'attention abordés dans ces réunions sont :

- la réaffectation des bâtiments ;
- la formation des clients à la manipulation des automates ;
- la problématique des abords des gares ;
- la délivrance de billets aux associations (B to B) ;
- l'importance du Call-Center.

En ce qui concerne l'accès aux salles d'attente une analyse par B-Station est

en cours pour définir la manière de les ouvrir et les fermer.

Nous sommes intervenus afin que l'on puisse examiner l'impact du nouveau plan de transport sur la fréquentation et le volume des ventes, surtout pour les gares supprimées alors qu'elles se situent à un pourcent de la limite fixée.

La Direction s'est engagée à nous fournir les données disponibles lors de la prochaine réunion.

### Introduction de prestations « jobistes » le week-end à Bruxelles

La Direction souhaite introduire des prestations d'étudiants jobistes le week-end à Bruxelles, afin d'accorder les jours de liberté au personnel.

Après discussions, nous avons obtenu les réponses et garanties suivantes :

- cette mesure concernerait 20 % maximum des prestations (12 étudiants) ;
- uniquement les samedis et les dimanches (pas les jours fériés), en majorité les matinées ;
- il n'y a pas de remise en cause du plan 2020 ;
- seules les gares de Bruxelles-Midi, Bruxelles-Central et Bruxelles-Nord sont concernées ;
- l'emploi statutaire restera la norme pour toutes les autres prestations à Bruxelles et dans le pays, les emplois intérimaires, contractuels, sont exclus ;

- Cette mesure serait appliquée pour une période de 6 mois, avec une évaluation en mars 2016.

Aucune décision n'a été prise lors de cette réunion, un document sera présenté lors de la prochaine Sous-commission paritaire.

### Propositions pour la filière du Personnel de la vente

Suite à nos demandes répétées depuis plus d'un an, la Direction nous présente (enfin !) un début de perspectives pour son personnel.

Elle propose de classer les gares en quatre catégories suivant le nombre de voyageurs :

- 15 000 et plus
- De 7 500 à 15 000
- De 5 000 à 7 500
- Moins de 5 000

Les Agents commerciaux seraient affectés dans les trois premières catégories, et les Commis d'exploitation dans les petites gares.

Une épreuve passerelle vers Commis d'exploitation serait organisée et concernerait le personnel des rangs 9 à 7.

Une autre épreuve passerelle serait organisée vers Agent commercial et concernerait les Commis d'exploitation.

Les modalités restent à définir et feront l'objet d'une négociation à la Sous-commission paritaire.

Une nouvelle description des grades et fonctions devrait concerner les grades de receveur et au-delà.

### Simplification du système de primes

La Direction souhaite revoir le système des primes en prenant en compte différents critères :

- l'importance et la difficulté des gares ;
- les objectifs à atteindre pour le siège de travail concerné ;
- les objectifs personnels des agents à atteindre ;
- les déficits de caisse seraient pris en charge par la société sauf faute grave ou négligences répétées.

Nous sommes très réservés par rapport à cette réforme.

En réponse à nos questions, la Direction précise :

- que les écarts entre les primes devraient être de 1 à 2,5 ;
- qu'une simulation sera présentée à la prochaine réunion ;
- que le budget global reste inchangé.

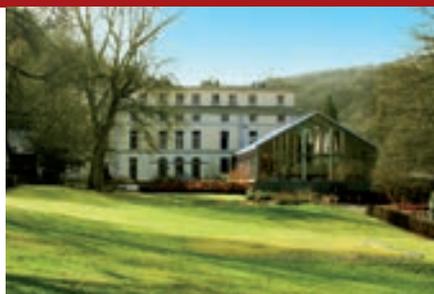
En conclusion, les débats de ce jour ne sont pas de nature à nous rassurer !

À suivre donc, car ce sujet reviendra à l'ordre du jour de la Sous-commission paritaire.

*Pierre Lejeune - Michel Praillet*  
Secrétaires nationaux



**30% de réduction**  
pour les affiliés CGSP  
sur la nuitée sur base du prix affiché



Rue de Pont-à-Lesse à 5500 Dinant - [reservation@casteldepontalesse.be](mailto:reservation@casteldepontalesse.be) - 082 22 28 44 - [www.casteldepontalesse.be](http://www.casteldepontalesse.be)

## Régionale de Charleroi

### Dîner musical

Le Comité de Pensionnés Cheminots de la CGSP, régionale de Charleroi, organise un dîner musical.

**Le 1<sup>er</sup> décembre 2015 à 12h**

**Rue de Montigny, 42 – Charleroi – Salle 1**

**PAF** : 5 € par personne à payer à l'inscription sur le numéro de compte bancaire : BE92 0682 1784 2223 – CGSP Cheminots (paiement et inscription à confirmer auprès de Véronique Thirifay – Tél. : 071/797 127).

#### Menu :

- Apéritif
- Repas grec
- Dessert et café
- Boissons comprises

**ATTENTION !** Date limite des inscriptions : le 24 novembre 2015.  
Inscriptions limitées à 80 personnes.

Bien cordialement.

*G. Itri – A. Decoux*  
Secrétaires permanents

#### Visite du Musée de la Bière

**Le 4 novembre 2015**

**« La bière, une porte ouverte sur l'histoire, la société, la communication... »**

La journée débute à 10h par la visite du Musée.

Vous pourrez profiter d'un parcours interactif et amusant, intégrant jeux, ambiances sonores, projections et reconstitutions pour comprendre simplement l'univers brassicole.

Le Musée est situé dans un cadre charmant, entouré d'un jardin botanique aux essences multiples et possède la seule houblonnière de Lorraine.

Après vous être abreuvé de culture brassicole, il vous sera proposé une dégustation dans une chaleureuse ambiance à la Taverne du Musée ([www.musee-de-la-biere.com](http://www.musee-de-la-biere.com)).

Vers midi, à deux pas de là, nous prendrons la direction du restaurant « Le Commerce » où le patron nous accueillera dans la plus pure tradition française.

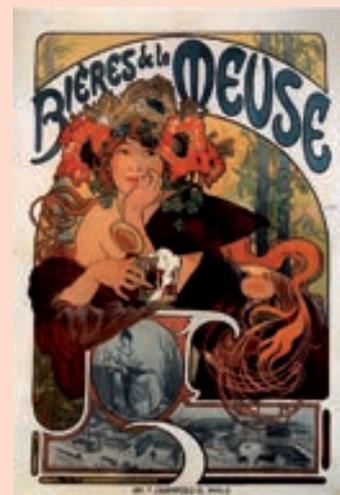
#### Détails pratiques :

- L'activité se fera sur un jour de liberté.
- Une paf comprenant les entrées, la dégustation et le repas est fixée à 15 € pour les affiliés et 20 € pour les accompagnants payables à la réservation, auprès de votre délégué CGSP ou directement sur le compte BE33 8774 2852 0246 BIC : BNAGBEBB avec la mention « Stenay 2015 » avant le 5 octobre.

Pour s'y rendre le covoiturage est recommandé, nous vous accueillerons sur place.

Au plaisir de partager avec vous cette journée conviviale.

*Gérard Servais*  
Permanent



## Régionale du Centre

### Repas des pensionnés

Le repas des pensionnés aura lieu le samedi 21 novembre à 12h à la régionale du Centre, rue du Temple, 7 à 7100 La Louvière.

Nous vous proposons cette année pour 20 euros par personne, un apéritif et un menu parmi les choix ci-dessous comprenant une entrée froide, une soupe, un plat chaud, un dessert et un café.

Les boissons seront payantes à un prix démocratique.

Réservation obligatoire et choix du menu souhaité pour le 13 novembre au plus tard, réservation égale paiement sur le compte : BE91 0682 2021 4376.

#### Menu 1

- Terrine de nos campagnes
- Velouté au Cerfeuil
- Suprême de volaille à la Bruxelloise et ses Pommes croquettes
- Dessert - Café

#### Menu 2

- Pointes blanches et Jambon à l'os
- Velouté Parisien
- Longe de porc braisée au Poivre vert et ses Pommes croquettes
- Dessert - Café

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous contacter :  
Claude Dessart : 064/556 090 et Bertrand Chauvenne : 0476/691 544.

*Claude Dessart*  
*Président des pensionnés*

*Bertrand Chauvenne*  
*Secrétaire permanent*

## TRIBUNE

## SOMMAIRE

### Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités • Dans nos régionales
- 3 / Édito • Les (bons) sentiments ne suffisent pas
- 4 / Mobilisation • Virage au bout de l'enfer !
- 6 / Citoyenneté • Clic-Gauche : Stop aux propos haineux sur l'Internet
- 7 / Le mot qui pue • Migrants
- 8 / IRB • La CGSP-Bruxelles en campagne pour les élections sociales

### Infos CHEMINOTS

- 9 / Édito • 9 940...
- 10 / Conférence climatique 2015 à Paris (COP 21)
- 11 / Quatrième paquet ferroviaire – Conseil des ministres du 8 octobre au Luxembourg
- 12 / Sous-commission paritaire nationale – Compte rendu du 2 septembre 2015
- 13 / Groupe de travail Personnel de vente (B&MS) - Sous-commission paritaire national du 10 septembre 2015
- 15 / Régionale de Charleroi • Dîner musical / Visite du Musée de la Bière
- 16 / Régionale du Centre • Repas des pensionnés

[www.cgspwallonne.be](http://www.cgspwallonne.be)

[www.cheminots.be](http://www.cheminots.be)



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTB - Éditeur responsable: Gilbert Lieben - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11